

# 43

## Commission permanente Séance du 27 février 2023



Rapporteur : Mme LARUE

47643

21 - Enseignement 2nd degré

### Appel à projets Collèges en action

Le lundi 27 février 2023 à 14h20, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, M. BRETEAU, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :**

Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), Mme BOUTON (pouvoir donné à Mme ROUX), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à Mme MESTRIES), M. GUÉRET (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. HERVÉ (pouvoir donné à Mme ROUSSET), M. MARCHAND (pouvoir donné à Mme LE FRÈNE), M. SORIEUX (pouvoir donné à Mme MORICE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h55.

### La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 10 février 2023 relative à l'adoption du budget primitif de la Collectivité ;

## Expose :

Dans le cadre de l'Appel à projets "Collèges en action", les collèges ont la possibilité de déposer en ligne tout au long de l'année scolaire leurs demandes de soutien via le portail Collèges (<https://colleges.ille-et-vilaine.fr/>).

Ce rapport détaille 22 projets présentés lors des groupes de travail éducation jeunesse des 21 novembre 2022 et 23 janvier 2023. Un avis favorable a été donné et le groupe soumet les montants suivants au vote de la Commission permanente. Le détail des projets est joint en annexe.

### I - Projets relevant de dépenses de fonctionnement

Collège	Commune	Statut	Nom du projet	Subvention sollicitée	Subvention proposée
PIERRE BROSSOLETTE	BRUZ	public	Ateliers radiophoniques en breton et mise en valeur du patrimoine breton	1 087,50 €	1 087,50 €
SAINT-JOSEPH	BRUZ	privé	Une journée médiévale + podcasts (citoyenneté et engagement à Bruz)	2 730,00 €	1 268,00 €
SAINT-JOSEPH	BRUZ	privé	Chroniques judiciaires	480,00 €	480,00 €
DE FONTENAY	CHARTRES DE BRETAGNE	public	Muralisme	1 443,00 €	1 443,00 €
PIERRE OLIVIER MALHERBE	CHATEAUBOURG	public	Atelier art urbain et biodiversité - projet fresque	3 672,00 €	3 672,00 €
VICTOR SÉGALEN	CHATEAUGIRON	public	Classe média-radio	1 500,00 €	1 500,00 €
NOËL DU FAIL	GUICHEN	public	Expressions : tout se partage et se transmet à Noël du Fail	4 046,25 €	3 900,00 €
JEAN MONNET	JANZE	public	Slam de poésie	911,00 €	911,00 €
JEAN MONNET	JANZE	public	Classe olympique/action breakdance	1 546,00 €	1 546,00 €
GERMAINE TILLION	LA MEZIERE	public	Prévention en santé mentale chez les 12-15 ans : 2ème partie du projet	2 706,00 €	2 706,00 €
GEORGES BRASSENS	LE RHEU	public	Collègetic	3 500,00 €	3 500,00 €
LOUIS GUILLOUX	MONTFORT SUR MEU	public	Matrimoine breton	2 775,00 €	2 775,00 €
LOUIS GUILLOUX	MONTFORT SUR MEU	public	Parcours cirque au collège	4 275,00 €	4 275,00 €
BELLEVUE	REDON	public	Demain entre leurs mains	6 613,00 €	5 000,00 €
LES HAUTES OURMES	RENNES	public	Ballon sonde stratosphérique	1 272,68 €	1 272,68 €
LES HAUTES OURMES	RENNES	public	Documentaire sur la migration dans tous ses états	1 600,00 €	1 600,00 €
LES ORMEAUX	RENNES	public	Self participatif	1 150,00 €	1 150,00 €
LE LANDRY	RENNES	public	Girl's R Coding	2 000,00 €	2 000,00 €
LA ROCHE AUX FÉES	RETIERS	public	Adopte ton flotteur	5 187,00 €	5 187,00 €
JEAN CHARCOT	ST MALO	public	DIRECRIRE	1 500,00 €	1 500,00 €
					<b>46 773,18 €</b>

Les crédits pour les projets des collèges publics seront prévus sur l'imputation 65/221/65737/P133 et ceux pour les projets du collège Saint-Joseph de Bruz sont prévus au budget primitif 2023 sur l'imputation 65/221/6574/P133.

### II - Projets relevant de dépenses d'investissement

Collège	Commune	Statut	Nom du projet	Subvention sollicitée	Subvention proposée
LE CHÊNE VERT	BAIN DE BRETAGNE	public	Robots en scène	1 500,00 €	1 500,00 €
LE BOCAGE	DINARD	public	Classe plein air	5 000,00 €	5 000,00 €
					6 500,00 €

Les crédits nécessaires pour ces projets sont prévus au budget primitif 2023 sur l'enveloppe 2023-ESDPI034 - 204/221/20431

Le détail de ces projets est joint en annexe.

### Décide :

- d'attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 46 773,18 € : 45 025,18 € aux collèges publics et 1 748 € au collège privé Saint-Joseph de Bruz, détaillées dans le tableau joint en annexe ;

- d'attribuer des subventions d'investissement aux collèges publics pour un montant total de 6 500 €, détaillées dans le tableau joint en annexe.

### Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 28 février 2023

ID : CP20231098

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation